

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2020

ADOPTION - (N° 3590)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 571

présenté par

Mme Galliard-Minier

à l'amendement n° 540 de Mme Dubost

ARTICLE 6

Alinéa 2

Après le mot :

adoption

insérer le mot :

plénière

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par coordination, cet amendement vise à exclure l'adoption simple du présent dispositif.